



VOYAGE DE PRESSE - 12 MARS 2009 L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU CŒUR DU BERRY

-> Dossier de presse

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) organise son assemblée générale les 24 et 25 mars dans le parc naturel régional de la Brenne à Mézières (Berry Indre). En clôture, un colloque se tiendra sur 'le développement de la bio, quels acteurs et pour quel projet?'

Pour faire écho et illustrer concrètement ce thème, les producteurs bio de la région Centre vous proposent un voyage de presse en Berry à la rencontre des acteurs de l'Agriculture Biologique, au cœur d'un territoire où « développement de la Bio » rime avec « dynamique territoriale ».

Le Baromètre annuel de l'Agence BIO, réalisé en octobre 2008, confirme le dynamisme de la consommation des produits bio. 44% des Français ont consommé au moins un produit bio au moins une fois par mois en 2008 (42% en 2007) et 39% en ont acheté dans les 4 semaines précédant l'enquête (37% en 2007).

L'intérêt pour l'agriculture biologique s'est accéléré en France avec le Grenelle de l'environnement, sous le double effet des objectifs fixés (développement du bio dans la restauration collective, triplement de la surface bio d'ici 2012) et de la reconnaissance de ses bénéfices à un niveau économique, social et environnemental. Reconnue pour ses pratiques respectueuses de l'environnement, l'agriculture biologique est également facteur d'une dynamique économique et sociale des territoires.

En 'péri-urbain', l'agriculture bio permet de maintenir ce lien fragile entre espace rural et urbain, à travers une activité viable et en adéquation avec les attentes des citoyens citadins de bénéficier de produits de qualité, respectueux de la santé humaine et de la qualité de l'eau en particulier.

En milieu rural, l'agriculture biologique représente une source de valeur ajoutée pour le territoire à travers l'emploi, la reterritorialisation d'activités économiques (transformation, commerce, tourisme) et des pratiques agronomiques qui favorisent l'utilisation des ressources et savoirs locaux pour des productions diversifiées et adaptées au terroir.

A 2 h de Paris, le Berry est un territoire principalement rural, dont l'un des enjeux est de lutter contre la désertification. Le Boischaud, l'une des régions naturelles du Berry au sud du Cher et de l'Indre, est marqué par une agriculture traditionnelle en polyculture élevage. Le développement de l'agriculture biologique, très progressif, y apparaît comme une opportunité pour un développement plus harmonieux de ce territoire.

SOMMAIRE

- Les bases de l'agriculture biologique page 2
- Les visites au programme page 3
- La bio en quelques mots page 7
 - La production biologique en Région Centre
 - Zoom en Berry
- Assemblée générale de la FNAB page 11

Contacts presse:

Françoise Cavalié, Bio Centre: 02 38 71 91 29, francoise.cavalié@bio-centre.org

Vincent Perrot, FNAB : 01 43 38 39 48, vperrot@fnab.org

Les bases de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique constitue en France l'un des quatre signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine, aux côtés de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), du Label Rouge et de la Certification de Conformité Produit (CCP).

Elle s'en distingue par son mode de production fondé sur la **non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'Organisme Génétiquement Modifié (OGM)**, le **recyclage des matières organiques**, la **rotation des cultures** et la **lutte biologique**.

Que ce soit pour un produit agricole brut ou transformé, les méthodes de production et de transformation des produits bio sont définies dans des cahiers des charges nationaux, homologués par le Ministère de l'Agriculture.

Jusqu'en 2009, il existait 2 logos pour identifier les produits biologiques : le logo AB et le logo Européen.



Agréés par les Pouvoirs publics, ils signifient que le produit a obéi au cahier des charges, de sa production à sa distribution, en passant par sa transformation. Des contrôles annuels sont effectués par un organisme indépendant.

A partir du 1^{er} janvier 2009, le nouveau règlement bio européen impose une seule réglementation, interdisant les cahiers des charges nationaux, et mettant ainsi fin aux spécificités françaises sur l'élevage en particulier. Un seul logo sera dès lors reconnu, celui de l'union européenne. Il n'est cependant pas encore créé et ne sera connu (et obligatoire) qu'à partir de juillet 2010.

L'élevage bio

Les animaux ont un rôle primordial dans les systèmes d'Agriculture Biologique. Ils apportent la matière organique nécessaire à la fertilité des sols en consommant les fourrages grossiers produits sur l'exploitation.

Le bien-être des animaux et le respect de leur cycle de vie est un principe de l'élevage biologique : alimentation biologique ; choix de races rustiques adaptées aux conditions locales, pour une plus grande résistance « naturelle » aux maladies ; espace de vie agréable et suffisant, en plein air comme dans les étables ; recours aux médecines douces pour les soins...

Les cultures bio

L'agriculture biologique est basée sur le respect de l'environnement et de la biodiversité. Elle permet le maintien et le développement de la fertilité des sols via : l'apport de matière organique animale et végétale, le compost ; l'utilisation d'engrais verts ; la pratique de rotations longues...

Grâce à ces pratiques :

- l'agriculture biologique respecte la qualité de l'eau et de l'air, et réduit considérablement les risques de pollution par les nitrates.
- l'agriculture biologique contribue à l'harmonie des paysages ruraux et à la biodiversité animale et végétale.

Un nouvel installé

Thierry SACREZ, est installé depuis le 15 octobre 2008 en arboriculture fruitière et maraîchage bio sur une ferme de 4.33 ha achetée en 2001 et attenante à celle de Michel Sacrez.

Fils d'un éleveur laitier, Thierry réalise un 'retour à la terre'. Il a ainsi planté environ 800 pommiers, 260 poiriers, 25 cerisiers, 40 pêchers, 40 abricotiers, 25 pruniers, 20 plaqueminières (kaki), 20 pieds de vignes à raisin de table et quelques actinidia (kiwi) en essai. Il a également un projet de plantation de 3000 griffes d'asperge pour l'an prochain.

En attendant que les fruitiers soient assez productifs (3 à 4 ans), Thierry produit aussi des légumes.

La commercialisation est prévue sur les circuits courts : vente sur le marché de La Châtres, à un revendeur faisant des marchés et désireux de commencer une gamme en bio, à la Biocoop de Bourges. La vente à la ferme commencera plus tard, quand il aura atteint son régime de croisière...

Un futur exploitant

Mr Puzenat, céréalier sur la commune de Morlac avec des terres à Marçais, avait depuis quelques années le projet de passer son exploitation en agriculture biologique. Intéressé par l'approche agronomique et les connaissances techniques associées à l'agriculture biologique, Mr Puzenat pouvait également bénéficier d'un réseau de producteurs Bio, déjà bien implanté dans le territoire. Son projet permettrait enfin à deux éleveurs bio voisins de pouvoir s'approvisionner plus localement en céréales nécessaires pour l'alimentation de leurs animaux, lui assurant de fait une partie de ses débouchés.

Mr Puzenat déposera ainsi son dossier en mai 2009. Le déplaçonnement des aides à la conversion, MAE CAB*, a certainement participé à la réalisation de ce projet de conversion totale des 110 ha. Une conversion engendre en effet de nouveaux investissements, une variation des rendements ; et pendant cette période, la vente des produits se fait encore hors circuit AB. *Rappelons que ces aides étaient plafonnées à 7600 € par exploitation et par an, soit 37 hectares pour les grandes cultures, ce qui n'était guère incitatif pour les producteurs malgré un contexte où la demande en produits biologiques est très soutenue.*

Mais le fondement premier de cette évolution reste bien la volonté de retrouver la mise en oeuvre de pratiques liées à l'agronomie de base, comme la rotation des cultures, et d'être moins dépendant des produits chimiques.

** Mesure Agro-Environnementales- Conversion Agriculture Biologique*

Accueil chez Jean-François VINCENT à Marçais

- Visite de son exploitation ovine et porcine.

- Rencontre avec Michèle Rivet, maire de Marçais, et des acteurs de la production Bio locale pour échanger sur les projets de la filière biologique locale et leurs impacts sur le territoire.

Jean-François Vincent s'est installé en 1986 (achat) avec deux uth familiales sur 54 ha en élevage ovin spécialisé (3/4 herbe, 1/4 bergerie).

Il a débuté la conversion vers l'agriculture biologique en 1987, à une époque où les seules productions bio qui avaient un marché étaient le blé et le seigle (à l'export en Allemagne). La conversion des terres a pris fin en 1994, et les moutons ont été certifiés en 1997 avec le démarrage de la filière viande avec Auchan.

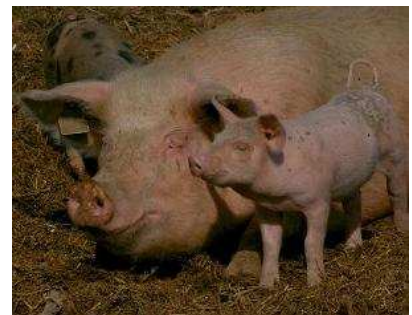
Depuis 2008, Jean-François Vincent installe un élevage de porc naisseur engraisseur de 45 truies. Son souhait est de faciliter la transmission de la ferme grâce à une augmentation de l'Excédent Brut d'Exploitation de la ferme.

L'atelier Porc est organisé selon un système traditionnel en bio : truies en plein air, engraissement sur paille. Il a nécessité un investissement de 250 000 euros à ce jour.

Les moutons sont commercialisés par le groupement de producteurs Agneau Berry Sologne : ils sont abattus à Bessines (87) et vendus en boucherie artisanale et grandes surfaces (filiale Unebio : 13000 agneaux commercialisés).

Les cochons sont commercialisés par le groupement Scapp : ils sont abattus à Orléans (45) et vendus en grandes surfaces (marque Carrefour bio) et auprès de fabricants de charcuteries (filiale Orléans Viandes, 10000 porcs charcutiers commercialisés).

Jean François Vincent vend également parfois des animaux à l'AMAP des Bouchures, mais la fermeture de l'abattoir local remet en question cette possibilité.



Un projet de développement dans la commune de Marçais

Marçais est un village de 330 habitants situé dans le sud du Cher dans la région bocagère du Boischaud. Dans une économie locale essentiellement agricole, Marçais se caractérise par le nombre de ses exploitations pratiquant l'agriculture biologique : 4 sur les 18 de la commune.

La municipalité a décidé d'asseoir son développement vers des activités du domaine du durable et de valoriser cette particularité.

Elle mène une réflexion avec une association d'insertion, « le Relais », depuis plusieurs mois pour installer un atelier de transformation de produits biologiques sur un terrain communal. L'association produit des légumes bio destinés pour partie à la région parisienne. L'atelier transformera les surplus de production du mois d'août en conserves et fabriquera aussi des confitures et jus de fruits pour compléter les paniers. L'atelier fonctionnera avec une douzaine d'emplois d'insertion.

La construction du bâtiment HQE sera assurée par la commune. L'association l'équiperait et le louerait. Le projet est mené en partenariat entre les élus et les responsables associatifs : l'association est assurée de la volonté de la commune d'avoir des constructions conformes à un cahier des charges environnemental strict et la municipalité espère de son côté attirer d'autres activités sur l'écozone par la suite.

Déjeuner Bio au Salon de thé 'l'Heure des thés' de Mme Cochet à Meillant



Suite à un constat de carence en accueil touristique du village de Meillant, Patricia Cochet a souhaité ouvrir un lieu où les gens pourraient se reposer après la visite du château tout en profitant d'une restauration.

Mme Cochet a ainsi restauré un ancien ouvroir, qui date de 1887, et se situe en face du château de Meillant, sur la route de Jacques Cœur. Ce lieu a servi également d'école et de salle d'exposition à la commune de Meillant avant de devenir en mai 2008 un salon de thé Bio. Cet espace convivial, ouvert de mai à septembre, propose ainsi une

restauration légère à base de tartes et crumbles salés ou sucrés. « En tant que consommatrice de produits Bio, servir des aliments issus de l'agriculture biologique était une évidence » pour Mme Cochet.

La 1^{ère} saison 2008 est fort encourageante, avec une progression importante de la fréquentation touristique en juillet et août 2008, et ce malgré une communication basée essentiellement sur le bouche à oreille !

Mme Cochet propose également d'organiser des repas pour des réunions familiales ou associatives.

Visite du magasin Bio 'Nature et Progrès' de Mr COCHET à St-Amand-Montrond

De formation en naturopathie auprès de Marchesseau, André Cochet a ouvert un magasin bio en août 1975.

Suite à deux agrandissements, en 1995 et 2005, le magasin s'étend aujourd'hui sur 110m² et propose plus de 3000 références (toutes les gammes sont présentes).

Mr Cochet est attaché à proposer des prix justes et à développer une offre de produits locaux. Il travaille actuellement en direct avec Michel et Isabelle Sacrez.

Mr Cochet a été vice président du syndicat des détaillants pendant deux ans. Il participe à l'organisation de la foire Bio pendant les foires d'Orval avec le groupe Nature et Progrès et s'implique au sein de Bio Berry, l'interprofession Bio du Cher, en participant notamment à des animations locales durant Printemps Bio, la campagne nationale de promotion de l'agriculture biologique.

Accueil chez Marc, Véronique et Benoît AUPETITGENDRE à Orcenais

Visite de l'exploitation en polyculture élevage (élevage de sélection en race charolaise, en filière longue et vente directe)



Marc Aupetitgendre s'est installé dans les années 70 et a constitué en 1992 une EARL avec Véronique pour s'occuper des 40 mères charolaises et suite. En 2000, ils sont rejoints par leur fils, Benoît, et font alors évoluer la société vers un GAEC nommé 'l'Etang Chaillet'.

Le passage à l'agriculture biologique aura lieu en 2001.

Aujourd'hui, leur exploitation de 220 ha se trouve sur 2 communes : Orcenais/Arcomps et Loye Sur Arnon. Elle comprend 80 ha de

cultures, 140 ha de prairies et un troupeau de 110 mères et suite (en charolais inscrit)

Les parcelles sont regroupées et drainées.

Les animaux sont nourris exclusivement à partir des cultures de l'exploitation. L'éventuel surplus de céréales est commercialisé.

Le renouvellement du troupeau se fait en « croix interne » (d'où aucune introduction d'animaux venant de l'extérieur).

Les cultures sont principalement des parcelles en mélanges céréales/protéagineux (triticale/pois, avoine/pois,...)

Le GAEC de l'Etang Chaillet commercialise en filière longue (filiale SICABA) et en vente directe (vente de caissette de viande, environ une douzaine de bête par an).

Le GAEC fait partie de 2 CUMA (matériel en commun avec des agriculteurs conventionnels).

La Bio en quelques mots

LA PRODUCTION BIOLOGIQUE EN REGION CENTRE

Chiffres clés 2007 (source : Agence Bio)

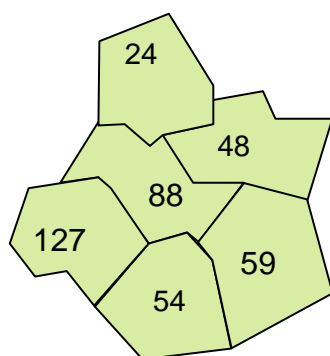
Une région encore en retard en matière d'agriculture biologique

➤ Avec **0.9% de la SAU cultivée en mode biologique**, la région Centre se place au 17^{ème} rang national (moyenne française 2 %) et au 12^{ème} rang en ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles.

- 400 exploitations agricoles étaient engagées dans l'agriculture biologique en 2007, soit environ 2% des exploitations agricoles en région Centre.
- La superficie en mode de production biologique était de 20 796 ha en 2007, soit 0,9% de la surface agricole utile (SAU) de la région.

	REGION CENTRE 2007	Evolution 07/06	FRANCE 2007	Evolution 07/06
Exploitations bio et conversion	400	+ 4,75 %	11 978	+ 3 %
SAU bio et conversion	20 796 ha	+ 1,9 %	557 133 ha	+ 0,8 %
Part de la SAU bio dans la SAU totale	0,9 %	-	2 %	-

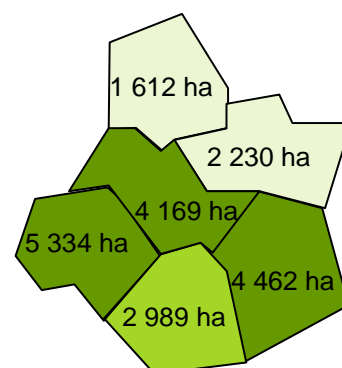
➤ Les 400 exploitations certifiées bio de la région ont une surface moyenne de 52 ha (46.5 ha au niveau national). Au sein de la région, l'Indre et Loire et le Loir et Cher concentrent la moitié des exploitations existantes et des surfaces.



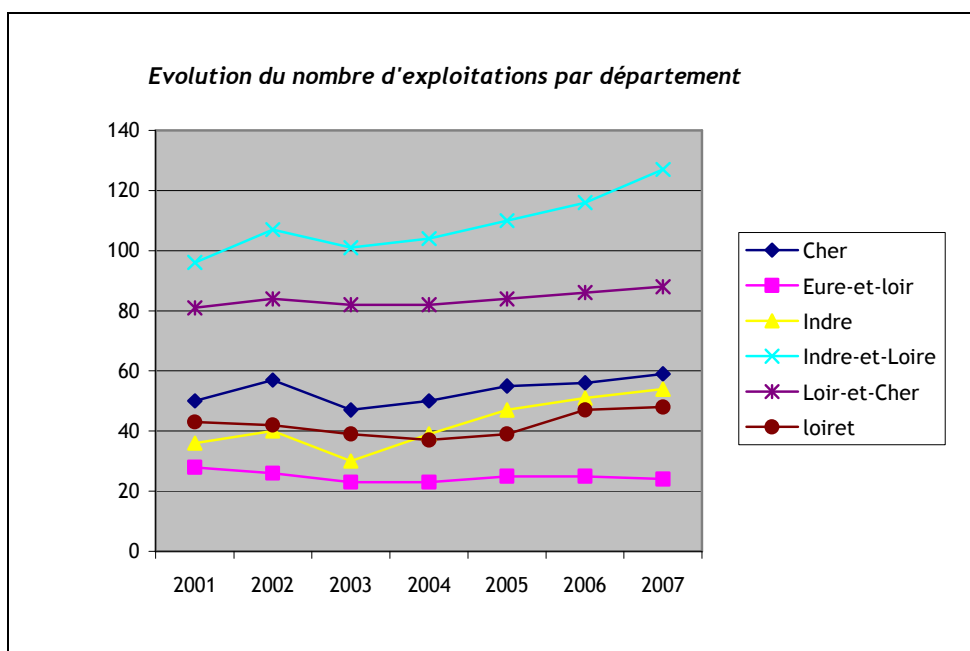
Nbre d'exploitations Bio par département

% de la SAU départementale

- Entre 0 et 0,5%
- Entre 0,5 et 1%
- Entre 1 et 2%



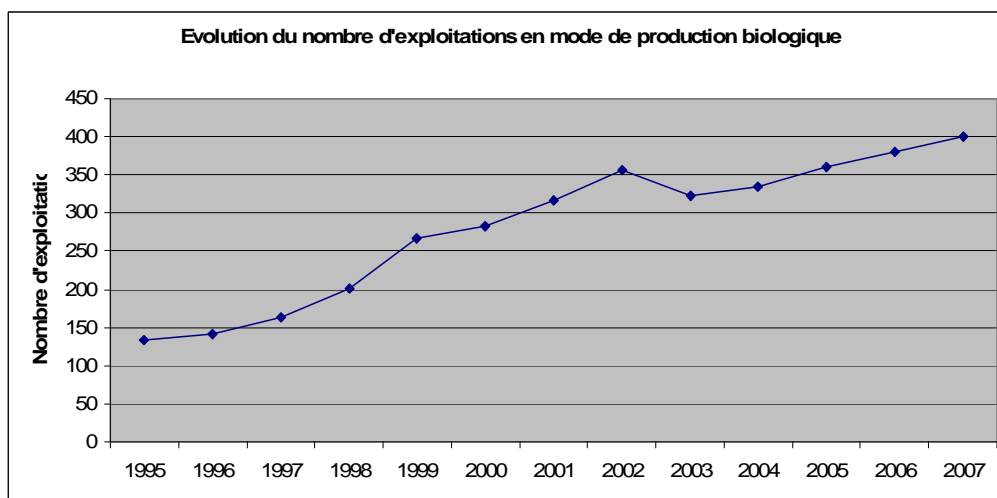
Hectare Bio/ département



Une progression moins soutenue depuis 2003...

En région Centre, le nombre d'exploitations et les surfaces en bio ont fortement augmenté sur la période 1997-2007. La progression a été particulièrement forte de 1998 à 2003.

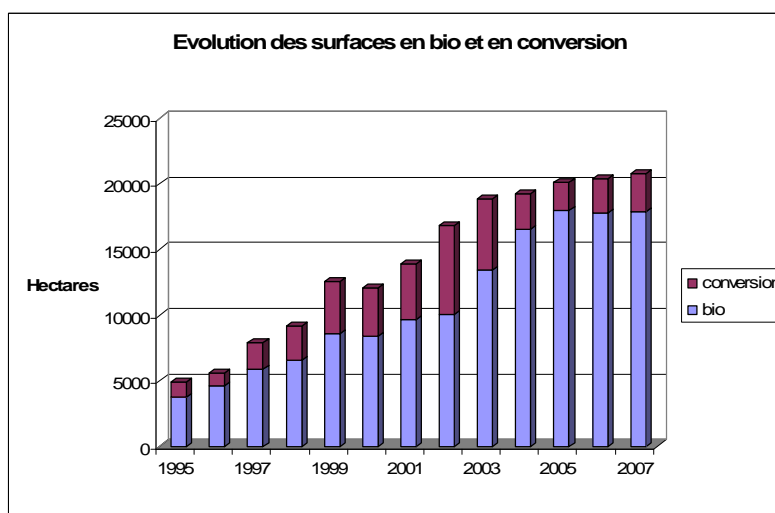
Cette progression s'est ralentie depuis avec des valeurs proches sur ce point de la moyenne nationale (+ 4.2 % en moyenne entre 2000 et 2007), dans un contexte où le nombre total d'exploitations agricoles est en baisse (-3.5 % entre 2000 et 2006).



... mais une augmentation de la production bio mise sur le marché

Même si les surfaces certifiées augmentent modérément depuis 2003, le taux de valorisation en bio des produits biologiques a progressé, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production bio mise sur le marché.

Malgré tout, une part de la production certifiée bio est toujours vendue sur les circuits conventionnels (productions animales en particulier).



Un fort potentiel sur plusieurs filières bios

En région Centre, la production bio est diversifiée et trois filières peuvent présenter des opportunités particulièrement intéressantes :

- **La filière grandes cultures bio** : les céréales (blé, orge...), oléagineux (colza, tournesol...) et protéagineux (pois...) conduits selon le mode de production biologique ne représentent que 0.5% de la production de la région Centre mais concernent plus de la moitié des fermes bio de la région et une part significative de ces productions biologiques à l'échelle française (plus de 7% des surfaces). Elle est structurée autour de trois opérateurs importants: la SICA BIO AGRALYS et deux organismes stockeurs extra régionaux (THIVAT et BIOCER).
- **La filière fruits et légumes bio** : elle enregistre une forte progression de ses surfaces (+ 18 % pour les légumes vs 2006 et + 2 % pour les fruits dans un contexte de baisse de la production nationale de fruits de - 1.3 %). Le potentiel de développement de cette filière est fort en région du fait de la présence de bassins de consommation importants (grandes agglomérations et bassin parisien proche) et du déficit croissant de l'offre par rapport à la demande. Les circuits courts restent le débouché majoritaire pour les productions maraîchère et fruitière de la région Centre. La filière « légumes de pleins champs » est plus structurée, en particulier pour la production de betteraves rouges bio.

- **La filière porc bio** : la région Centre est l'une des trois grandes zones de production (avec Pays de la Loire et Bretagne). On y recense 10% des truies reproductrices bio (475 truies) pour 15 élevages. La production reste néanmoins inférieure à la demande dans un marché très porteur.

Les autres filières connaissent des évolutions variées :

- **La filière viticole** régionale a été marquée par une forte augmentation des surfaces en vignes bio (+ 20 % vs 2006). La production se concentre sur l'Indre et Loire (5.5 % des exploitations viticoles du département en bio) et le Loir et Cher (4.9 % des exploitations), en continuité avec le bassin Pays de Loire et le Cher (3.9 % des exploitations). Elle est cependant peu structurée et son poids à l'échelle nationale reste limité.
- **La production de plantes aromatiques et médicinales** en mode bio se développe également rapidement (+ 24 % des surfaces vs 2006), mais elle ne concerne que 61ha, avec un poids limité au niveau national.
- **Les filières animales** ont des évolutions contrastées suivant les productions : - 1% de vaches à viandes, + 8 % vaches à lait, + 24% de brebis à lait, - 7 % de brebis à viande, - 10 % chèvres - 28 % de poulets et - 3% pour les poules. Elles représentent un faible poids tant au niveau régional que national et ont des difficultés pour se structurer.

Une densité de préparateurs bio encore limitée

En région Centre, 187 préparateurs (entreprises réalisant des opérations de transformation, de conservation et/ou de conditionnement de produits bio) sont inscrits à l'annuaire de l'Agence bio, soit moins de 3% des transformateurs bio français. Cette faible densité ne favorise pas la structuration de filières régionales, ni la production de valeur ajoutée sur les productions biologiques.

ZOOM SUR LE BERRY

La Bio dans l'Indre : un formidable potentiel de développement !

Le GDAB (Groupe de Développement des Agriculteurs Biologiques) de l'Indre existe depuis plus de 20 ans et est le principal acteur de développement de l'Agriculture Biologique dans l'Indre avec un partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Le département de l'Indre recense environ 50 producteurs bio en constante augmentation mais avec un rythme lent des conversions malgré des demandes de consommation à la hausse. Territoire riche et varié, l'Indre en Berry a une vocation agricole diversifiée et généraliste que l'on retrouve dans les productions bio. Les exploitations bio, de taille plus modeste que l'agriculture conventionnelle, sont réparties de manière harmonieuse sur le territoire, enrichissant par des acteurs plus nombreux la vie économique, sociale et citoyenne du milieu rural.

Sont actuellement engagés sur le département plusieurs actions dans le but de renforcer la production biologique dont la mise en œuvre d'outils destinés aux jeunes et aux agriculteurs souhaitant réaliser une conversion en agriculture biologique.

Parmi ces outils innovants, le Kit d'Aide à la Conversion pour l'accompagnement des porteurs de projet lors de l'installation / conversion en Bio. Constitué d'un diagnostic d'exploitation sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux qui permet de définir les forces et freins de l'exploitation et du porteur de projet, le Kit d'Aide à la Conversion propose, durant une période de 3 ans, un accompagnement individuel sur les aspects technico-économiques, une assistance téléphonique, un tutorat reconnu avec des exploitants, des formations, des rencontres de groupe autour de thématiques communes ainsi qu'un bilan de fin de parcours.

Préalablement à l'engagement dans le processus du Kit d'Aide à la Conversion, le GDAB a mis en place des journées de formation / informations pour les exploitants souhaitant obtenir des informations pratiques.

Engagé de manière forte et volontaire dans ces actions, le GDAB élabore en partenariat avec les associations de consommateurs, environnementalistes, et en lien avec Bio Centre, l'avenir de la Bio de manière concertée, dynamique et structurée afin d'avoir un développement harmonieux des acteurs et des paysages.

La Bio dans le Cher : une dynamique partenariale

Selon les chiffres 2007 de l'agence bio on comptait sur le département du Cher :

- 59 producteurs en 2007 sur 4462 ha (1% de la SAU) dont 1427 ha en céréales, 1827 ha en fourrages, 77 ha en légumes, 151 ha en vigne, 596 vaches à viande, 1125 brebis ;
- 17 transformateurs ;
- Des points de vente disséminés sur tout le département (vente à la ferme, AMAP, marchés, magasins spécialisés et GMS).

Afin d'animer ce réseau, de le développer et de défendre les intérêts des producteurs bio s'est constitué dans les années 90 le GABB18 (Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Cher). Le GABB18 regroupe 39 producteurs, couvrant une grande diversité de productions.

Le GABB18 apporte un soutien technique aux agriculteurs bio, en étroite collaboration avec Bio Centre (l'Association de la filière biologique en région Centre), et la FDGEDA du Cher (Fédération Départementale des Groupes d'Etudes et de Développement Agricole qui possède un groupe bio dynamique animé par un technicien à mi-temps sur la bio).

Le GABB18 organise également des réunions d'information et des formations destinées aux agriculteurs conventionnels et aux porteurs de projets en bio, et propose un accompagnement dans leurs démarches d'installation ou conversion, aussi bien sur des aspects administratifs que techniques.

La particularité du département du Cher est de posséder une structure tout à fait originale et qui répond à une demande venue aussi bien des producteurs, que des consommateurs et des distributeurs de produits bio : l'Association BIOBERRY.

Cette Association créée en 2006 s'occupe de la structuration et du développement des filières bio sur le département, ainsi que de l'animation et de la communication autour de la bio.

Les aides Cap'Asso du Conseil Général du Cher et du Conseil Régional du Centre ont permis d'embaucher une animatrice à plein temps sur la bio (GABB18/BIOBERRY) et ainsi de mieux répondre à toutes les demandes en terme de production, de distribution et de consommation. BIOBERRY s'inscrit dans de nombreux projets et collabore avec les associations environnementales locales.

L'Assemblée générale de la FNAB

2008 aura été une année particulièrement riche pour la Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France et pour la filière bio en général.

Ce fut d'abord la première année du Plan Barnier pour le développement de la bio, avec ses objectifs chiffrés ambitieux : 6% de surface agricole en bio dès 2012, 12% en 2020 ; 20% de la restauration collective de l'Etat en bio en 2012. Les enveloppes d'aides à la conversion étant limitées, les conversions n'auront probablement pas été aussi nombreuses que souhaitables, mais d'après les premières estimations, le nombre de producteurs en bio serait à la hausse pour 2008. Les demandes en restauration collective ont continué de grandir, nécessitant plus que jamais un travail sur la massification de l'offre de proximité et la création de plates formes de distribution. Il a fallu également travailler à la structuration des filières afin d'accueillir les nouveaux producteurs bio dans les années à venir.

Ce fut également l'année de la Présidence française de l'Union européenne, avec parmi les sujets prioritaires, la Politique agricole commune, son bilan de santé et son évolution avant la grande refonte de 2012. La FNAB a beaucoup travaillé à ce que la bio soit mieux prise en compte dès 2010, et qu'elle soit présente sur le 1^{er} pilier de la PAC. C'est aussi le souhait des producteurs bio de 10 pays européens, réunis par la FNAB à Lille en juillet pour élaborer des propositions communes, qui ont été remises à M. Barnier le 21 septembre à Annecy. En annonçant son application française du bilan de santé de la PAC le 23 février, M. Barnier a montré qu'il nous avait entendus.

Ce fut enfin la dernière année du vieux règlement régissant la bio en Europe, avec sa subsidiarité et la possibilité, pour les Etats membres qui le souhaitaient, de faire mieux en matière de production animale. La France avait, à l'époque de son adoption, utilisé cette possibilité et institué des règles françaises plus strictes mais plébiscitées par les paysans bio. La FNAB, à la demande de son réseau exprimée durant les assemblées générales de 2007 et 2008, a travaillé à élaborer un cahier des charges « producteurs », reprenant les spécificités françaises et proposant d'aller plus loin, dans une démarche de progrès régulier et dans l'optique de conforter un projet autour d'une agriculture paysanne biologique. Aujourd'hui, Alternative bio 2009 a été créée pour rassembler ceux de l'aval qui veulent finaliser avec les paysans un nouveau cahier des charges et mettre en place une marque collective privée pour 2010.

L'Assemblée générale de la FNAB, dans le parc de la Brenne les 24 et 25 mars, sera, pour le réseau, l'occasion de partir de ce bilan annuel pour nous tourner résolument vers le futur. Comment développer la bio et relever les défis du Grenelle et du Plan Barnier ? comment faire émerger un nouvel identifiant qui soit la traduction d'un projet économique basé sur la solidarité, en synergie avec les autres signes de reconnaissance de la bio, et comment relier notre initiative à celle de nos collègues européens ? Et bien d'autres sujets afin de dégager les grandes orientations pour 2009, qui seront développées devant la presse, le 25 mars à midi.

Le Colloque

En clôture de cette assemblée générale, un colloque ouvert à un public large traitera d'une question clé aujourd'hui : **quels acteurs pour développer la bio, et sur quels projets ?** avec l'Association des Régions de France, l'APCA, Coop de France, l'association Minga pour le commerce équitable, Bio Centre, Val Bio Centre (groupement de maraîchers Bio de la région Centre qui commercialisent les Paniers du Val de Loire), et bien sûr la FNAB.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons à partir de 12 h pour entendre les élus locaux, participer à la conférence de presse et au déjeuner qui suivra, et donc participer à ce colloque.

Pour des raisons évidents d'intendance, nous vous prions de bien vouloir nous faire savoir si vous comptez nous rejoindre, si vous déjeunerez avec nous, et si vous avez besoin d'un moyen de transport de la gare de Châteauroux jusqu'au lieu de notre colloque.

Contacts presse:

Françoise Cavalie, Bio Centre: 02 38 71 91 29, francoise.cavali@bio-centre.org

Vincent Perrot, FNAB : 01 43 38 39 48, vperrot@fnab.org